

Recrute un(e) responsable du service urbanisme

Contexte :

Forte de nombreux atouts urbains, patrimoniaux et paysagers, la commune est composée de territoires très divers et complémentaires, avec une forte identité qui offre une qualité de vie importante et de formidables potentiels d'attractivité.

La Municipalité a prescrit la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme, qui est l'un des principaux projets du mandat, permettant d'adapter le document aux évolutions sociales, démographiques, économiques et touristiques de la commune ainsi qu'aux évolutions législatives et réglementaires.

La révision du PLU sera l'occasion de s'appuyer sur 3 piliers fondamentaux défendus par la municipalité que sont la démocratie active, l'éco responsabilité et l'économie durable de la montagne, pour définir et conduire un projet qui repose sur les 3 piliers suivants :

- Le bien vivre ensemble au quotidien et à l'année ;
- La mise en œuvre de la transition environnementale ;
- L'ambition de devenir la capitale touristique des sports et des loisirs de l'Outdoor.

La Direction de l'Aménagement du Territoire est composée de 4 agents : une Directrice, une responsable du service urbanisme, une assistante administrative et un agent en charge des affaires foncières et agricoles. Le service urbanisme travaille en lien étroit avec les services de l'APT (Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise) pour l'application du droit des sols et l'instruction des permis de construire.

Missions :

Sous l'autorité du DGST et de la Directrice de l'Aménagement du territoire, vos missions seront divisées en trois volets distincts

Pilotage et modernisation du service urbanisme

- Pilotage de la démarche de dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme et de l'application du droit des sols en lien avec l'APT
- Préparation, animation de la partie urbanisme de la commission Aménagement du Territoire et mise en œuvre des décisions des Elus
- Encadrement de l'assistante administrative
- Être force de proposition pour optimiser le fonctionnement du service urbanisme en lien avec la dématérialisation
- Suivi des contentieux en matière d'urbanisme
- Assurer une veille réglementaire sur l'ADS
- Accompagner les élus et les services dans la définition et prise en compte des enjeux de l'urbanisme et de l'architecture de demain

Elaboration et mise en œuvre des outils de planification (PLU, PPRN, etc.)

- Pilotage de la révision générale du PLU afin de prendre en compte les principaux enjeux du mandat (consultation des bureaux d'études, suivi, planning à garantir, enquête publique, concertation, etc.)
- Mise en œuvre et suivi des éventuelles modifications ou révisions allégées du PLU
- Mise en œuvre et suivi des diverses procédures liées à des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme (enquête publique, enquête environnementale)
- Suivi de la révision du Plan de Prévention des risques naturels

- Pilotage de l'étude patrimoniale pour intégrer la rénovation thermique et les énergies renouvelables dans le patrimoine remarquable des Arcs

Gestion de l'urbanisme réglementaire

- Instruction des autorisations d'urbanisme (déclarations préalables, certificats d'urbanisme opérationnel), des demandes d'autorisation d'installation d'enseignes et des demandes de subvention de ravalement de façade
- Vérification de la recevabilité des dossiers au regard du droit (conformité de la demande, pertinence technique, économique et environnementale des éléments du projet)
- Etude des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager) avec le service d'instruction mutualisé à l'APTV et vérification de la conformité et suivi des procédures afférentes (recollement)
- Préparation des dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme pour le compte de la Commune en lien avec le service Bâtiment
- Conseil, analyse et accompagnement des administrés, porteurs de projets, architectes sur les autorisations d'urbanisme (accueil téléphonique ou RDV)
- Mise en œuvre et suivi des procédures de périls
- Suivi et clôture des ZAC
- Enregistrement des données d'ordre statistique et fiscal pour transmission aux organismes compétents
- Participation aux réunions du service pilotées par la Directrice du service

Connaissances requises :

- Bonne expertise dans le domaine du droit des sols,
- Maitriser le code de l'urbanisme,
- Maitriser le code de l'environnement
- Connaissance approfondie du règlement local de publicité
- Expérience en ADS.

Profil :

- Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (minimum bac +3) avec une formation en urbanisme
- Connaissance sur le fonctionnement des collectivités territoriales est un plus
- Expérience en gestion de projets.
- Esprit d'équipe, réactivité et qualités relationnelles.
- Autonomie, capacité d'analyse et prise d'initiative.
- Expérience professionnelle sur un poste similaire souhaitée.

Conditions de recrutement :

- Poste à temps complet à pourvoir dès que possible.
- Recrutement : titulaire ou contractuel
- Rémunération suivant expérience.

Renseignements :

- Renseignements : M. Sylvain KOCH-MATHIAN, Directeur Général des Services Techniques, s.koch-mathian@bourgsaintmaurice.fr ou à rh@bourgsaintmaurice.fr

Merci d'adresser **lettre de motivation** et CV avant le 04/07/2021

Monsieur Le Maire - CS 20008 73704 BOURG ST MAURICE Cedex

Ou par courriel à recrutement@bourgsaintmaurice.fr